Former les membres du CSE aux missions santé, sécurité et conditions de travail

Proposition de formation pour les élus en inter-entreprises



1 - Le contexte:

Les membres de la CSE doivent bénéficier d'une formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et conditions de travail, dont le financement est pris en charge par l'employeur conformément aux articles R. 2315-20 à R. 2315-22. Cette formation est organisée sur une durée minimale de :

- 5 jours dans les entreprises d'au moins 300 salariés;
- 3 jours dans les entreprises de moins de 300 salariés.

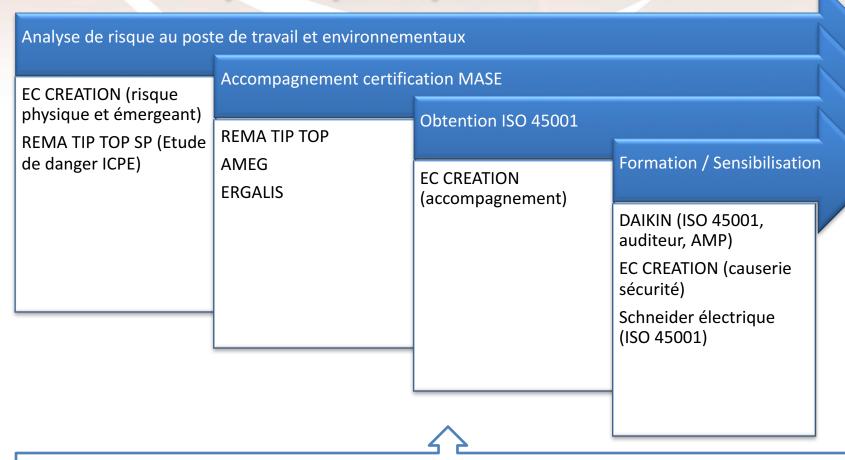


2 - Notre approche globale

Programme de prévention **Formation** Convention Partenaires: **IPRP** Audit, **IRP** sensibilisation, Travailleurs: Entre-Réglementation Personnel prise Conventions Intérimaires Code du travail Sous-traitants collectives Accompagnement au changement Direction DARES, INRS, Managers **ANSES** Système de management



3 – Notre pratique opérationnelle



Veille réglementaire et actualisation du DUER avec les risques psycho-sociaux



4 – La présentation générale de la formation CSE

- Objectifs généraux de la formation:
- Être acteur de la promotion de la santé, de la sécurité et des conditions de travail dans l'entreprise
- Être en mesure de réaliser des enquêtes concernant les accidents du travail, les maladies professionnelles ou à caractère professionnel

Objectifs pédagogiques

- Promouvoir la prévention des risques professionnels,
- S'impliquer dans une démarche de prévention,
- Réaliser des enquêtes d'accidents du travail,
- Exercer son droit de consultation et d'information.

Pré-requis

Etre élu.



4 – Les phases de la formation CSE

Préparer

- 1 Evaluer le niveau de compétences des stagiaires avant la session de formation via une activité à distance,
- 2 Analyser les résultats
- Modalités : connexion à une activité à distance

Animer

- 1 Accueillir,
- 2 Exposer le contenu pour acquérir les fondamentaux
- 3 Pratiques à l'appui de mise en situation
- Modalités : Activités et échanges de pratique

Evaluer

- 1 Evaluation de la formation,
- 2 Evaluation des acquis
- Modalités : questionnaire

Capitaliser

- 1 Réunion de débriefing avec le mandataire,
- Modalités : réunion téléphonique



Formation CSE

6

5 – La proposition technique

1 - Comprendre les missions du CSE et de la CSSCT sur la santé, sécurité et conditions de travail

- Rôle du CSE en prévention des risques professionnels : organe de surveillance et de participation
- Principes de fonctionnement et les moyens associés,
- Réunions obligatoires sur la santé et sécurité au travail,
- Droits d'alerte et recours à l'expertise

2 - Planifier la démarche de prévention et assurer l'engagement des collaborateurs

- Planning de prévention
- Les obligations
- Les grandes étapes
- Impliquer les collaborateurs

3 – S'approprier le dispositif de veille

- Prévention et responsabilités des différents acteurs.
- Effectuer un état des lieux
- Se repérer dans les textes.

4 - Identifier les risques et améliorer les conditions de travail

- Comprendre la méthode d'analyse
- Détecter les facteurs de risque émergeant
- Réduire les risques
- Analyser les postes

5 - Comprendre le dérouler d'un accident et prendre conscience de l'impact

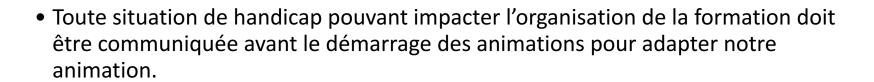
- Savoir agir sur le danger ou l'exposition, assimilé la notion de prévention physique, organisationnelle et physiologique.
- Adapter les outils de prévention ou correctifs pour répondre aux différentes situations « d'urgence »



5 – La proposition technique

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques par des mises en situation et des exercices,
- Paper board, vidéoprojecteur, connexion au logiciel interactif KLAXOON
- Jeu en équipe via CSSCT +
- Fiches d'activités et supports d'animation construits.
- Une clé USB est remise à chaque participant avec le support stagiaire







5 – La proposition technique

Evaluation de la formation

• Questionnaire évaluant les connaissances acquises en fin de formation

Dates proposées

•07, 08 et 09 juillet 2020 Lieu : PIERRELATTE

•15, 16 et 17 juillet 2020 Lieu : BELIGNEUX

•28, 29 et 30 juillet 2020 Lieu : ST MAURICE L'EXIL

Lieu

Locaux d'HP FORMATION



6 - L'animateur

• Le rôle de l'animateur

Produire

- Concevoir un module répondant aux objectifs pédagogiques visés
- Créer un cadre facilitant l'apprentissage de chacun
- Gérer le temps

Faciliter

- Accueillir
- Encourager les initiatives individuelles
- Utiliser des supports et aides visuelles adaptés à la pédagogie

Réguler

- Veiller à assurer un climat de confiance
- Rechercher de vrais consensus
- Faire progresser le groupe





Julien KOWARSKI est consultant sur les périmètres Qualité, Sécurité, Environnement et Intervenant pour la Prévention des Risques Professionnel (IPRP enregistré à la DIRECCT Rhône-Alpes Auvergne).

Compétences:

- Réalisation d'audit Interne selon les référentiels ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, MASE
- Accompagnement selon les référentiels ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001, MASE
- Animation de formations, causeries, sensibilisation
- Gestion de situation d'urgence (SST, accident environnemental, ...)
- Réalisation de conformité réglementaire

Julien a commencé sa carrière en tant que sapeurpompier puis est devenu responsable d'équipes d'agent de sécurité. Ces activités lui ont permis d'appréhender toute sorte de situation à risque sur différents types d'établissement. Puis il a évolué, après quatre années d'apprentissage (obtention du titre RNCP « Responsable QSE »), afin d'être responsable QSE dans l'industrie métallurgique.



7 – La proposition financière

Formation inter-entreprises

- 840€ HT par participant incluant :
 - La phase de préparation et d'analyse des questionnaires,
 - La phase d'animation et d'évaluation dans vos locaux,
 - La phase de capitalisation
 - La clé USB individuelle avec les supports d'animation et la documentation technique

Formation intra-entreprise

Nous consulter



Formation CSE

12

8 – Nos références

- Ils nous font confiance pour l'accompagnement de leur organisation, l'animation de leur formation et l'audit de leurs systèmes de management:
- Tertiaire : ALPTIS Assurances AFNOR Compétences ORIAL Ordre des experts comptables • ERGALIS Travail temporaire • GENERATION CONSEIL • IMMOBILIERE du MOULIN VERT • HP FORMATION
- Industrie et ingénierie : AMEG GROUP ALTEN MEDIANE SYSTÈME BIOMERIEUX • BODYCOTE • DAIKIN CHEMICAL ENSINGER • SEGULA TECHNOLOGIES, • GERKEN • ECRIN SYSTEMS • TECHNIP France • REMA TIP TOP SURFACE PROTECTION • EUROTAB Opérations
- Collectivité territoriale : MAIRIE DE MIRIBEL(01) MAIRIE DE SAINT PRIEST (69)



Notre identité

SAVOIR ETRE

Ecoute active,
Pédagogie,
Pragmatisme,
Force de proposition.

SAVOIR FAIRE

Conduire le changement,

Modéliser des systèmes

de management,

Auditer,

Animer, Former et Coacher



NOS VALEURS

Respect de chacun,
Enthousiasme,
Créativité,
Confiance.

14

« Connaître, ce n'est point démontrer, ni expliquer. C'est accéder à la vision. » Antoine de Saint-Exupéry



Contact

- Stéphanie CAZENAVE Consultante dirigeante
- 3bis rue Jacky Poulet 69970 CHAPONNAY
- Port: 06 47 77 06 63
- stephanie.cazenave@oreasconseil.com
- OREAS CONSEIL agréé afin de dispenser la formation prévue à l'article L. 2315-18 du code du travail, au bénéfice de la délégation du personnel du comité social et économique – DIRECCTE AUVERGNE RHONE ALPES
- N° déclaration d'activité : 82 69 10664 69
- SARL enregistrée au registre des sociétés de LYON
- SIRET: 510 515 513 00032 RCS Lyon
- NAF: 7022 Z

